

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 13 décembre 2023, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 7 décembre 2023, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 32 représentants 44 voix
 Nombre de membres présents : 19 représentants 24 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 22 représentants 27 voix

Délibération n° BS-2023/68

Objet : Modification du plan de financement des actions du PAiT

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix BERANGER Nathalie	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BREYTON Stéphanie CLOUZEAU Dominique
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix DOLGOPYATOFF BURLET Céline	DELPHIN Maurice ESCARON Dominique EYMERY Clémentine
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix GUIGUE Gilbert WOLFF Corine	GUSMEROLI Stéphane MOREL Véronique
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BAABAA Jimmy HABFAST Claus	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BELLINGHERY Éric DELCAMBRE Philippe
	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix MACHON Martine MILLET Régine PICHON-MARTIN Bertrand SEGUIN Marie-José

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix MICHALLET Bernard à Stéphane GUSMEROLI MONIN Michelle
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix GERIN Anne à DOLGOPYATOFF BURLET Céline	
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix LAVAL Sylvain
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix BONNARDON Pierre à ESCARON Dominique	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix

Votants (en voix) : 27
 Exprimés (en voix) : 27
 Pour : 27
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Modification du plan de financement des actions du PAiT

Le Parc naturel régional de Chartreuse a mené, en partenariat avec les membres du Projet Alimentaire inter-Territorial de la grande région grenobloise, le Mois de la Transition Alimentaire et la Prospective PAiT 2050.

DESCRIPTIF DE L'OPERATION

En 2021, le Projet Alimentaire interTerritorial de la grande région grenobloise a engagé plusieurs travaux sous l'impulsion du Plan de Relance.

Parmi eux le Mois de la Transition Alimentaire a permis de sensibiliser le grand public à l'alimentation locale, durable et responsable. Plusieurs actions ont été menées, telles qu'un Défi locavore ayant réuni près de 60 personnes, un troc aux plantes, une soirée « Filière en émergence » avec un restaurateur, une fresque de l'alimentation, une projection débat. Ce sont au final plus de 300 personnes qui ont été touchées sur le territoire. Et la Prospective Afterre 2050 a permis de rassembler agriculteurs, acteurs socio-professionnels du secteur agricole, de la transformation agroalimentaire et de la distribution, ainsi que des associations à réfléchir collectivement avec les partenaires du PAiT au scénario souhaitable pour l'agriculture à 2050.

Plan de financement initial		
Projet	Coût total	Financement prévisionnel
Mois de la Transition Alimentaire	49 000€	Etat (plan de relance) : 34 300 € Partenaires du PAiT : 13 660 € Parc de Chartreuse : 1 040 €

Ce plan de financement initial doit être modifié afin de bien identifier ces deux projets. La délibération n°BS-2021/13 mentionnait un financement du Parc à hauteur de 1 040 €. Ce montant a été revue à la hausse au vu du travail à mener, soit 1 302 € (651€ pour le Mois de la Transition Alimentaire et 651€ pour la Prospective PAiT 2050).

Plan de financement final		
Projet	Coût total	Financement prévisionnel
Mois de la Transition Alimentaire	31 000€	Etat (plan de relance) : 21 700 € Partenaires du PAiT : 13 660 € Parc de Chartreuse : 651 €
Prospective Afterre 2050	31 000€	Etat (plan de relance) : 21 700 € Partenaires du PAiT : 8 649 € Parc de Chartreuse : 651 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE:

- **De modifier le plan de financement,**
- **D'approuver la réévaluation du montant de la participation du Parc,**
- **D'autoriser le Président à signer tout document se rapportant à cette décision.**

Ainsi fait et délibéré le 13 décembre 2023,
Pour copie conforme, Le Président

Publiée le 14 DEC. 2023

